

A2D FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros

Siège social : 62, rue Lucie Aubrac - 63730 LES MARTRES DE VEYRE

879 101 731 RCS CLERMONT-FERRAND

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

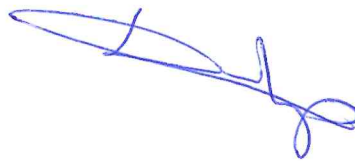
**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'imputer la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 18 164,69 euros en totalité sur le compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 93 499,52 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Certifié conforme La Gérance'.

Désignation de l'entreprise A2D FINANCES

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 62 rue Lucie Aubrac

63730 LES MARTRES DE VEYRE

Numéro SIRET * 8 7 9 1 0 1 7 3 1 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

					Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028	874	030	874				
	Immobilisations financières * (1)		040	80 000	042		80 000	80 000		
	Total I (5)		044	80 874	048	874	80 000	80 000		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
	Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 342	070		13 342	30 319		
		Autres * (3)	072	1 424	074		1 424	3 888		
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	17 603	086		17 603	24 185		
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	32 369	098		32 369	58 393		
	Total général (I+II)		110	113 243	112	874	112 369	138 393		
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
Capital social ou individuel *					120	2 000	2 000			
Ecart de réévaluation					124					
Réserve légale					126	200	200			
Réserves réglementées*					130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		132	111 664	103 006		
Report à nouveau					134					
Résultat de l'exercice					136	(18 165)	8 658			
Subventions d'investissement					137					
Provisions réglementées					140					
Total I					142	95 700	113 864			
Provisions pour risques et charges					144					
Emprunts et dettes assimilées					156		6 030			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					
Fournisseurs et comptes rattachés					166	696	1 294			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	6 144	172	14 404	15 629		
Comptes courants d'associés					173	1 569	1 569			
Autres dettes					175		6			
Produits constatés d'avance					174					
Total III					176	16 669	24 528			
Total général (I + II + III)					180	112 369	138 393			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise A2D FINANCES

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 4 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	66 708	66 708
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	66 708	66 708
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	2 736	3 007
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	547	244	5 877	3 851
	Rémunérations du personnel *				250	56 124	34 183
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	20 110	15 106
	Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255		254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	3	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	84 851	56 147
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(18 143)	10 561
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280		
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294	22	374
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306		1 528
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(18 165)	8 658
RÉINTÉGRATIONS	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 18 165
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindecies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
				Zones de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
DÉFICITS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		354 18 165
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370		372 18 165

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 112 368.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 66 708.00 Euros et dégageant un déficit de 18 164.69- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

CE DOCUMENT EST CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 7 4		
TOTAL	8 7 4		
Autres participations	8 0 0 0 0		
TOTAL	8 0 0 0 0		
TOTAL GENERAL	8 0 8 7 4		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 7 4	8 7 4
TOTAL			8 7 4	8 7 4
Autres participations			8 0 0 0 0	8 0 0 0 0
TOTAL			8 0 0 0 0	8 0 0 0 0
TOTAL GENERAL			8 0 8 7 4	8 0 8 7 4

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 7 4			8 7 4
TOTAL	8 7 4			8 7 4
TOTAL GENERAL	8 7 4			8 7 4

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	13 342	13 342	
Impôts sur les bénéfices	1 326	1 326	
Taxe sur la valeur ajoutée	98	98	
TOTAL	14 766	14 766	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 96	6 96		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 260	8 260		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 144	6 144		
Groupe et associés	1 569	1 569		
TOTAL	16 669	16 669		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 024			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 569			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 88
Dettes fiscales et sociales	8 260
Total	8 848

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance